



# Assemblée générale

Distr. générale  
24 août 2017  
Français  
Original : anglais/espagnol

**Conseil des droits de l'homme**  
**Groupe de travail sur l'Examen périodique universel**  
**Vingt-huitième session**  
6-17 novembre 2017

## **Résumé des communications des parties prenantes concernant le Guatemala\***

### **Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme**

#### **I. Cadre général**

1. Le présent rapport a été établi en application des résolutions 5/1 et 16/21 du Conseil des droits de l'homme, compte tenu de la périodicité de l'Examen périodique universel. Il s'agit d'un résumé de 35 communications de parties prenantes<sup>1</sup> à l'Examen périodique universel, présenté de façon synthétique en raison de la limite fixée à la longueur des documents. Une section distincte est consacrée aux contributions de l'institution nationale des droits de l'homme dont l'accréditation s'est faite en pleine conformité avec les Principes de Paris.

#### **II. Renseignements reçus de l'institution nationale des droits de l'homme dont l'accréditation s'est faite en pleine conformité avec les Principes de Paris**

2. Le Bureau du Procureur aux droits de l'homme note que l'incrimination de la torture n'est toujours pas conforme aux normes internationales et souligne la situation que connaît le pays en matière de violence sexuelle et de traite des êtres humains<sup>2</sup>. Il indique que le Mécanisme national de prévention de la torture ne fonctionne pas comme il devrait, notamment en raison du manque de qualification et d'expérience des membres de l'Office national de prévention de la torture et d'irrégularités dans sa gestion administrative et financière<sup>3</sup>.

3. Le Bureau du Procureur aux droits de l'homme fait observer que le projet de réforme constitutionnelle, qui porte sur des questions structurelles telles que la reconnaissance du système de justice autochtone et la séparation des fonctions administratives et juridictionnelles de la Cour suprême de justice, n'a toujours pas été adopté par le Congrès<sup>4</sup>.

\* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition avant d'être envoyée aux services de traduction.



4. Le Bureau du Procureur aux droits de l'homme insiste sur les graves manquements de l'État à ses devoirs pour garantir la vie, l'intégrité physique et la santé, notamment celle des personnes se trouvant dans des structures de protection et d'accueil, des hôpitaux psychiatriques, des centres de détention pour adolescents en conflit avec la loi et des établissements pénitentiaires et qui sont placées sous sa responsabilité<sup>5</sup>.
5. Le Bureau du Procureur aux droits de l'homme met en évidence d'importantes défaillances en ce qui concerne la surveillance et la sécurité des lieux de détention et appelle l'attention sur la surpopulation carcérale et sur le fait qu'il n'y a pas de réglementation pénitentiaire propre à répondre aux objectifs de la privation de liberté, ni de garanties d'accès à la santé et évoque en outre la corruption interne<sup>6</sup>.
6. Le Bureau du Procureur aux droits de l'homme indique qu'il a continué de recevoir des plaintes pour non-respect des obligations découlant du Programme national d'indemnisation, qui est toujours peu suivi au niveau institutionnel et n'a pas été doté du budget prévu par la loi<sup>7</sup>.
7. Le Bureau du Procureur aux droits de l'homme constate que le droit individuel et collectif de défendre les droits de l'homme n'est toujours pas respecté et que les défenseurs et défenseuses des droits de l'homme sont la cible d'agressions qui se caractérisent par des actes d'intimidation et de diffamation, ainsi que de persécutions et d'arrestations en raison de l'utilisation abusive que les acteurs du système judiciaire font du droit pénal<sup>8</sup>. Il affirme que le Gouvernement n'a pas encore adopté de politique publique de protection des défenseurs des droits de l'homme<sup>9</sup>.
8. Le Bureau du Procureur aux droits de l'homme signale que bien que le Guatemala se soit engagé lors de l'Examen périodique universel de 2012 à adopter un mécanisme de protection des journalistes<sup>10</sup>, cet engagement n'a pas pour l'heure été suivi d'effet<sup>11</sup>.
9. Le Bureau du Procureur aux droits de l'homme considère qu'il faudrait élaborer un modèle économique à même d'assurer le développement général dans des conditions d'équité, de renforcer la lutte contre la corruption et de combler les graves lacunes constatées dans les domaines de la santé et de l'éducation<sup>12</sup>. Il affirme qu'au Guatemala, le fait d'avoir un emploi ne garantit pas l'accès aux aliments de base et que bien que 23,4 % de la population vivent dans l'extrême pauvreté, entre janvier et août 2016, les programmes sociaux se sont distingués par leur faible taux d'exécution budgétaire<sup>13</sup>.
10. Le Bureau du Procureur aux droits de l'homme dénonce la malnutrition chronique dont souffrent 45,6 % des enfants de moins de 5 ans. La malnutrition aiguë a causé la mort de 161 enfants en 2016<sup>14</sup>, sans que l'État prenne les mesures voulues pour remédier aux causes structurelles du problème, parmi lesquelles l'exclusion des communautés autochtones et le manque d'accès aux services sociaux<sup>15</sup>.
11. Le Bureau du Procureur aux droits de l'homme fait valoir que la crise du système national de santé est un problème récurrent et généralisé<sup>16</sup>. Il fait état de reculs en ce qui concerne les vaccinations, mais aussi la distribution de micronutriments, de compléments alimentaires et d'aliments thérapeutiques contre la malnutrition<sup>17</sup>.
12. Le Bureau du Procureur aux droits de l'homme indique que 80,9 % des travailleurs de l'économie structurée et 99,7 % des employés du secteur informel ne sont pas syndiqués<sup>18</sup>.
13. Le Bureau du Procureur aux droits de l'homme observe que les politiques publiques, la réglementation et les institutions chargées de l'enfance sont inefficaces et les moyens budgétaires insuffisants<sup>19</sup>.
14. Le Bureau du Procureur aux droits de l'homme affirme que les peuples autochtones et les populations rurales continuent de rencontrer des difficultés en raison des cultures permanentes qui restreignent leur accès à la terre, provoquent des conflits sociaux et créent des problèmes sanitaires<sup>20</sup>.

### III. Renseignements reçus d'autres parties prenantes

#### A. Étendue des obligations internationales<sup>21</sup> et coopération avec les mécanismes et organes internationaux de protection des droits de l'homme<sup>22</sup>

15. Amnesty International recommande au Guatemala de ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées<sup>23</sup>. ATRAHDOM lui conseille de ratifier la convention (n° 189) de l'Organisation internationale du Travail (OIT)<sup>24</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 9 recommandent au Guatemala de ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques<sup>25</sup>.

16. Justicia-Ya recommande à l'ONU de soutenir sans réserve la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala et son commissaire<sup>26</sup>.

17. Justicia-Ya souligne le rôle du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Guatemala dans la défense des droits de l'homme et la lutte pour la justice<sup>27</sup>.

18. Les auteurs de la communication conjointe n° 8 recommandent au Guatemala d'associer les organisations indépendantes de la société civile à la préparation de l'Examen périodique universel et à l'élaboration du rapport national<sup>28</sup>.

#### B. Cadre national des droits de l'homme<sup>29</sup>

19. Les auteurs de la communication conjointe n° 1 notent que rien n'a été fait dans le prolongement de la recommandation formulée à l'issue de l'Examen périodique universel de 2012<sup>30</sup> quant à la création d'un organe de suivi des recommandations de la communauté internationale en matière de droits de l'homme, qui soit composé d'acteurs clefs aux plans national et international<sup>31</sup>. Les auteurs des communications conjointes n°s 1, 7 et 11 recommandent au Guatemala de mettre en place un tel mécanisme de suivi des recommandations de la communauté internationale, qui soit composé de membres du Gouvernement, de la société civile et d'organisations internationales, afin de mettre pleinement en œuvre ces recommandations<sup>32</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 17 lui recommandent d'installer la base de données sur les recommandations proposée par le Haut-Commissaire des Nations Unies<sup>33</sup>.

20. Les auteurs de la communication conjointe n° 8 recommandent de consulter systématiquement la société civile et les organisations non gouvernementales (ONG) sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre de l'Examen périodique universel, notamment au moyen de vastes consultations périodiques<sup>34</sup>.

21. Les auteurs de la communication conjointe n° 8 recommandent au Guatemala d'incorporer les conclusions de son troisième Examen périodique universel dans des plans d'action, en tenant compte des propositions de la société civile, et de présenter au Conseil des droits de l'homme un rapport d'évaluation à mi-parcours sur la suite donnée aux recommandations qui lui ont été adressées<sup>35</sup>.

#### C. Respect des obligations internationales en matière de droits de l'homme, compte tenu du droit international humanitaire applicable

##### 1. Questions touchant plusieurs domaines

###### *Égalité et non-discrimination*<sup>36</sup>

22. Les auteurs de la communication conjointe n° 4 font observer que le racisme et la discrimination demeurent présents dans les politiques publiques et la législation, qui sont en outre toujours fondées sur le monolinguisme et le monoculturalisme<sup>37</sup>.

23. S'agissant des recommandations formulées lors des Examens périodiques universels de 2008 et de 2012<sup>38</sup>, OASIS recommande de réviser le Code pénal afin de sanctionner les crimes de haine et l'intolérance sociale fondés sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre et les caractéristiques sexuelles<sup>39</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 14 recommandent au Guatemala d'adhérer aux Principes de Yogyakarta et d'intégrer les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués (LGBTI) dans un souci d'égalité<sup>40</sup>.

24. OASIS indique que, bien que des ressources importantes aient été consacrées au traitement du VIH/sida, aucune mesure concrète n'a été prise pour faire cesser les persécutions et l'exclusion sociale motivées par l'orientation sexuelle et l'identité de genre, qui contribuent à la vulnérabilité<sup>41</sup>.

25. L'Association Nelson Mandela fait observer que les recommandations formulées dans le cadre de l'Examen périodique universel de 2012 au sujet des personnes d'ascendance africaine n'ont pas été pleinement suivies d'effet, attendu que cette population n'a pas fait l'objet de mesures globales et inclusives<sup>42</sup>.

*Développement, environnement, entreprises et droits de l'homme*<sup>43</sup>

26. Les auteurs de la communication conjointe n° 2 évoquent avec préoccupation l'expansion des monocultures, comme celle du palmier à huile, et le remembrement par acquisition, location, concession de terres ou spéculation foncière<sup>44</sup>.

27. Les auteurs de la communication conjointe n° 2 recommandent notamment au Guatemala d'instaurer un moratoire sur la construction de centrales hydroélectriques, l'extraction minière et les monocultures, d'interdire l'extraction de métaux et de procéder à des évaluations stratégiques de l'environnement pour déterminer si les activités extractives sont réalisables du point de vue environnemental, social, culturel et économique<sup>45</sup>.

## 2. Droits civils et politiques

*Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne*<sup>46</sup>

28. Les auteurs de la communication conjointe n° 9 indiquent que la peine capitale est toujours prévue par la loi et demandent au Guatemala de l'abolir officiellement<sup>47</sup>.

29. Les auteurs de la communication conjointe n° 10 constatent que bien que des mesures positives aient été prises pour renforcer la Police nationale civile, les chiffres sur la criminalité et les morts violentes demeurent élevés<sup>48</sup>. INTERPEACE fait observer que les efforts déployés pour démanteler les structures criminelles restent insuffisants, que la politique relative aux poursuites pénales doit être assortie d'un volet axé sur la prévention et qu'il convient de renforcer la formation du personnel de police et la présence policière sur le terrain<sup>49</sup>.

30. INTERPEACE affirme que les défaillances des institutions publiques contribuent à alimenter le sentiment que la sécurité est une question d'ordre privé<sup>50</sup>. INTERPEACE indique que les entreprises de sécurité privée sont sans cesse pointées du doigt parce qu'elles ne respectent pas la réglementation locale, tant pour ce qui est du droit du travail que des compétences qu'elles exigent de leurs agents<sup>51</sup>. La Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) recommande au Guatemala d'encadrer et de contrôler l'action des sociétés de sécurité privée, d'enregistrer les infractions et de sanctionner leurs auteurs<sup>52</sup>.

31. INTERPEACE constate que si la loi sur les armes et les munitions permet de mieux encadrer le port d'armes, elle n'est pas suffisamment complète pour ne pas être contournée<sup>53</sup>.

32. Le Centro de Estudios de Guatemala (CEG) voit dans l'annonce de l'abandon des actions de sécurité publique par les forces armées une mesure positive et espère que les nouvelles tâches qui seront confiées à l'armée seront circonscrites à la défense de la souveraineté et du territoire<sup>54</sup>.

*Administration de la justice, y compris impunité et primauté du droit*<sup>55</sup>

33. Justicia-Ya indique qu'en juin 2016, le ministère public et la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG) ont révélé l'affaire dite du « Système de cooptation de l'État », qui a montré que des fonctionnaires au plus haut niveau de l'État, dont les ex-Président et Vice-Présidente du pays, des organismes des médias et plusieurs banques guatémaltèques avaient participé à un réseau de financement électoral illicite<sup>56</sup>. Justicia-Ya évoque un système aux mains d'organisations criminelles, qui ont prospéré au fil des décennies grâce à la corruption, aux monopoles, aux privilèges fiscaux, à la concentration du pouvoir et à l'impunité<sup>57</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 10 jugent impératif de démanteler les groupes de pression et de mettre un terme à la corruption qui vident de leur sens la loi contre le crime organisé et la loi sur la profession judiciaire<sup>58</sup>.

34. Le CEG se dit préoccupé par la récupération politique de la violence et par les campagnes de dénigrement menées par des groupes illégaux et des structures clandestines en réaction aux mesures prises par le ministère public et la CICIG<sup>59</sup>.

35. Justicia-Ya explique qu'en avril 2016, les présidents des organes des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire ont présenté une proposition de réforme constitutionnelle du système de justice et organisé un vaste dialogue national pour l'affiner<sup>60</sup>. Amnesty International indique que cette réforme constitutionnelle, qui s'inscrit dans le prolongement des efforts déployés récemment pour renforcer la justice, l'obligation de rendre des comptes et l'indépendance de la justice, n'a pas encore été approuvée<sup>61</sup>.

36. Les auteurs de la communication conjointe n° 2 recommandent au Guatemala de soutenir la réforme constitutionnelle en faveur de la reconnaissance du pluralisme juridique, afin que les peuples autochtones soient habilités à administrer et à gérer eux-mêmes leurs territoires, notamment les ressources naturelles qui s'y trouvent<sup>62</sup>. Justicia-Ya indique qu'une campagne raciste a été organisée contre la reconnaissance dans la Constitution du système de justice des peuples autochtones, avec l'appui des entreprises du secteur privé organisé<sup>63</sup>.

37. Les auteurs de la communication conjointe n° 10 jugent nécessaire d'établir des procédures claires et de créer des mécanismes de contrôle pour garantir l'indépendance des autorités judiciaires. Ils appellent l'attention sur les interrogations que suscitent les élections organisées par les commissions de nomination, notamment sur les trafics d'influence<sup>64</sup>.

38. Amnesty International soutient que malgré les efforts constants déployés par des groupes de défense des droits de l'homme et les proches de victimes de violations des droits de l'homme commises pendant le conflit armé interne, le projet de loi portant création d'une commission nationale pour la recherche des victimes de disparition forcée et d'autres formes de disparition n'a pas encore été approuvé<sup>65</sup>.

39. Amnesty International indique qu'en dépit des mesures importantes prises depuis 2009, dans la grande majorité des cas, les efforts nécessaires pour établir la vérité, rendre la justice et réparer les torts ne sont que difficilement consentis. En mai 2013, la Cour constitutionnelle a annulé le jugement rendu contre Efraín Ríos Montt pour génocide et crimes contre l'humanité et ordonné un procès en révision. Le procès a, depuis, été reporté et suspendu<sup>66</sup>.

40. Amnesty International rapporte que la Cour interaméricaine des droits de l'homme a considéré que le Guatemala n'avait pas respecté l'obligation qui lui incombe d'enquêter sur 12 affaires de violations des droits de l'homme commises entre 1981 et 1999 et a relevé plusieurs obstacles structurels à la bonne marche de la justice, tels que la difficulté d'accéder aux renseignements militaires<sup>67</sup>.

41. Les auteurs de la communication conjointe n° 12 notent que la recommandation formulée lors de l'Examen périodique universel de 2012<sup>68</sup> quant à la protection des parties prenantes aux procédures menées dans le cadre de la justice transitionnelle demeure peu suivie<sup>69</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 13 indiquent que les femmes victimes de viol durant le conflit armé qui ont saisi la justice n'ont pas obtenu réparation et

recommandent au Guatemala de mettre en œuvre les 18 mesures de réparation ordonnées par le tribunal dans l'affaire Sepur Zarco en faveur des victimes de violences<sup>70</sup>.

42. INTERPEACE fait valoir que les autorités sont incapables de protéger la vie des détenus qui relèvent de leur protection et qu'il n'existe aucune garantie de réadaptation et pas, ou peu, de programmes de réinsertion<sup>71</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 9 évoquent des problèmes dans les prisons tels que l'insécurité, la surpopulation, les conditions d'hygiène inhumaines, ainsi que les abus et la corruption du personnel, qui n'ont pas de stabilité de l'emploi, pas de perspective d'évolution de carrière dans le système pénitentiaire, et pas d'incitations salariales<sup>72</sup>.

*Libertés fondamentales et droit de participer à la vie publique et politique*<sup>73</sup>

43. Les auteurs de la communication conjointe n° 8 affirment que le Gouvernement n'a donné effet à aucune des sept recommandations<sup>74</sup> relatives à la protection des défenseurs des droits de l'homme<sup>75</sup> qui lui ont été adressées à l'issue de l'Examen périodique universel de 2012. Ils indiquent qu'au cours des quatre dernières années, 51 défenseurs des droits de l'homme ont été tués au Guatemala, dont un bon nombre qui œuvraient dans le domaine des droits fonciers et environnementaux<sup>76</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 15 font observer qu'au cours de la période considérée, les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme ont continué de travailler dans un climat de violence, d'intimidation et d'impunité, caractérisé notamment par des meurtres, des menaces, des arrestations arbitraires, des filatures et des placements sous surveillance<sup>77</sup>.

44. Les auteurs de la communication conjointe n° 10 signalent notamment les effectifs réduits du service du ministère public chargé des infractions commises contre des militants des droits de l'homme et le manque de moyens de la Division de la police chargée de la protection des personnes pour analyser les risques encourus par les défenseurs des droits de l'homme<sup>78</sup>. Ils constatent avec inquiétude que l'existence légale et les attributions du Service d'analyse des agressions contre les défenseurs des droits de l'homme ne sont pas codifiées par un décret ministériel et que ce service n'a ni budget, ni personnel propres<sup>79</sup>. En ce qui concerne la recommandation formulée lors de l'Examen de 2012 tendant à ce que le Guatemala adopte d'une loi garantissant la protection des défenseurs des droits de l'homme, ils indiquent qu'aucun texte n'a été soumis au Congrès à ce sujet<sup>80</sup>.

45. Les auteurs de la communication conjointe n° 15 recommandent au Guatemala de veiller à ce que des enquêtes rapides, approfondies et impartiales soient menées sur les agressions commises contre des défenseurs des droits de l'homme et à ce que les enquêteurs envisagent la possibilité que ces agressions soient motivées par l'action que mènent les défenseurs des droits de l'homme<sup>81</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 10 prient le Guatemala d'adopter l'Instruction relative aux enquêtes du ministère public et aux poursuites pénales portant sur des infractions visant les défenseurs des droits de l'homme<sup>82</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 10 prient le Guatemala d'élaborer et de mettre en œuvre une politique publique de protection des défenseurs des droits de l'homme<sup>83</sup> et les auteurs de la communication conjointe n° 12 recommandent, pour ce faire, d'engager un processus large et participatif<sup>84</sup>.

46. Les auteurs de la communication conjointe n° 15 signalent, au sujet d'une recommandation formulée lors de l'Examen périodique universel de 2012 et acceptée par le Guatemala<sup>85</sup>, qu'au cours de la période considérée, les autorités ont continué d'utiliser abusivement le système de justice pénale pour marginaliser et stigmatiser les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme<sup>86</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 12 se disent préoccupés par le recours aux diffamations publiques et aux inculpations infondées ou disproportionnées contre les femmes défenseures des droits de l'homme et les organisations de la société civile<sup>87</sup>. Amnesty International relève que les autorités restent inactives face aux campagnes de dénigrement et de stigmatisation des défenseurs des droits de l'homme<sup>88</sup>.

47. Les auteurs de la communication conjointe n° 15 affirment que 90 % des agressions commises au cours des dernières années visaient des défenseurs des droits de l'homme qui s'employaient à promouvoir les droits des peuples autochtones, ainsi que les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux<sup>89</sup>. Les auteurs de la communication

conjointe n° 10 insistent sur l'incrimination des défenseurs des droits de l'homme, en particulier de ceux qui s'opposent à des projets hydroélectriques ou miniers<sup>90</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 2 rapportent que les communautés participant à des mouvements pacifiques pour dénoncer des projets d'extraction minière voient s'installer des structures paramilitaires et des camps militaires, qu'elles sont victimes d'intimidations et que leurs dirigeants sont assassinés<sup>91</sup>.

48. Les auteurs de la communication conjointe n° 12 prient le Gouvernement d'instaurer, au plus haut niveau de l'État, une politique de communication prônant, par des discours officiels et des déclarations publiques, les droits de l'homme et affirmant la légitimité à agir de celles et ceux qui les défendent<sup>92</sup>.

49. Les auteurs de la communication conjointe n° 8 soutiennent que la loi sur l'accès à l'information n'est pas correctement mise en œuvre<sup>93</sup>, et les auteurs de la communication conjointe n° 15 précisent que le Guatemala n'est pas parvenu à cet égard à établir un organe de contrôle indépendant<sup>94</sup>.

50. Les auteurs de la communication conjointe n° 3 affirment que le nombre de journalistes assassinés dans le pays a augmenté ces dernières années<sup>95</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 8 disent que, ne serait-ce qu'au premier semestre 2016, au moins cinq journalistes appartenant à des médias locaux et indépendants ont été assassinés<sup>96</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 15 affirment que les entrepreneurs et les responsables politiques ont de plus en plus souvent recours aux dispositions pénales relatives à la diffamation pour réduire les journalistes au silence, y compris les journalistes qui travaillent avec les médias dominants<sup>97</sup>. Eu égard aux recommandations formulées lors de l'EPU en 2012<sup>98</sup>, les auteurs de la communication conjointe n° 10 relèvent que si l'élaboration du système de protection du journalisme est en cours, celui-ci n'est toujours pas effectif<sup>99</sup>.

51. Les auteurs de la communication conjointe n° 8 recommandent au Guatemala de faire en sorte que les journalistes et les rédactions puissent travailler librement, sans crainte de représailles pour avoir émis un avis critique, d'adopter un cadre de protection des journalistes contre les persécutions, les intimidations et le harcèlement, et de s'abstenir d'adopter des lois autorisant la censure<sup>100</sup>. Ils demandent la libération des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes détenus pour avoir exercé leur liberté d'expression<sup>101</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 3 recommandent notamment aux autorités de mettre en œuvre le programme de protection des journalistes et au ministère public de renforcer le service chargé des infractions visant des journalistes<sup>102</sup>.

52. Les auteurs de la communication conjointe n° 15 affirment que la liberté d'expression des journalistes des radios communautaires est lourdement réprimée par des lois discriminatoires auxquelles s'ajoutent l'incrimination infondée de journalistes et de défenseurs des droits de l'homme, ainsi que des violences et des intimidations de la part des autorités, et la concentration systémique des médias qui se traduit, in fine, par une censure généralisée<sup>103</sup>.

53. Les auteurs de la communication conjointe n° 8 affirment qu'aucune loi portant précisément sur les radios communautaires n'a été adoptée et qu'aucune mesure positive n'a été prise pour garantir leur liberté d'expression, bien que le Gouvernement ait souscrit à la recommandation formulée à ce sujet lors de l'Examen de 2012<sup>104</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 15 affirment que la loi générale sur les télécommunications limite l'octroi des fréquences radio aux diffuseurs commerciaux et publics parce que les radios communautaires n'ont pas les moyens financiers de concurrencer leurs offres<sup>105</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 16 recommandent au Guatemala d'adopter le projet de loi n° 4087, qui autorise une radio communautaire par municipalité<sup>106</sup>.

54. Les auteurs de la communication conjointe n° 4 expliquent que la Chambre de radiodiffusion du Guatemala a intensifié la campagne de rejet et de désinformation visant le projet de loi sur les moyens de communication communautaires et ils recommandent à l'État de ne pas approuver la réforme du Code pénal qui prévoit d'incriminer les agents et les dirigeants de radios communautaires<sup>107</sup>.

55. Les auteurs de la communication conjointe n° 8 déclarent que, depuis le dernier examen périodique universel, les autorités n'ont cessé de violer le droit de se réunir librement. Les membres de syndicats font souvent l'objet de menaces de mort et d'intimidations et sont la cible d'assassins<sup>108</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 8 recommandent d'abroger les dispositions législatives et de renoncer aux politiques qui limitent indûment le droit d'association<sup>109</sup>. Évoquant les recommandations formulées lors de l'Examen de 2012 sur la violence à l'égard des militants syndicaux, le Centre international pour les droits syndicaux (ICTUR) recommande notamment aux autorités de suivre dans son intégralité la feuille de route de 2013 de l'OIT, en consultation avec tous les syndicats, et de s'efforcer d'enquêter effectivement sur la violence dont ils font l'objet<sup>110</sup>.

56. Les auteurs de la communication conjointe n° 15 émettent des observations sur la loi sur la circulation routière sans entrave qui est utilisée pour incriminer les mouvements de contestation<sup>111</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 8 recommandent au Guatemala de modifier cette loi et de libérer immédiatement tous les manifestants, journalistes et défenseurs des droits de l'homme détenus pour avoir exercé leur droit de réunion pacifique<sup>112</sup>. Ils recommandent également que des enquêtes soient menées sur les exécutions extrajudiciaires et le recours excessif à la force par les forces de sécurité<sup>113</sup>.

57. Les auteurs de la communication conjointe n° 15 affirment, en ce qui concerne la recommandation formulée lors de l'examen périodique de 2012 et acceptée par le Guatemala sur la formation des forces de sécurité au comportement à adopter lors de manifestations<sup>114</sup>, que durant la période considérée, les acteurs tant étatiques que non étatiques se sont servi du système judiciaire pour stigmatiser les mouvements de contestation en affirmant, à tort, que les manifestants avaient commis des infractions<sup>115</sup>.

58. Les auteurs de la communication conjointe n° 8 recommandent notamment au Guatemala de mettre en place des dispositifs transparents et inclusifs de consultation publique des organisations de la société civile et d'associer davantage la société civile à l'élaboration des lois et des politiques<sup>116</sup>.

59. Les auteurs de la communication conjointe n° 6 recommandent d'adopter un cadre normatif spécifique qui renforce les institutions pour la jeunesse et qui facilite la participation des jeunes aux conseils de développement urbain et rural<sup>117</sup>.

### 3. Droits économiques, sociaux et culturels

#### *Droit au travail et droit à des conditions de travail justes et favorables*<sup>118</sup>

60. ATRAHDOM met en avant plusieurs problèmes qui touchent le secteur de la confection (*maquilas*), notamment des licenciements abusifs, le fait que les bas salaires ne puissent accéder au panier de base, le non-paiement de prestations liées à l'emploi et le déni du droit de former un syndicat<sup>119</sup>. ATRAHDOM recommande au Ministère du travail de sanctionner les entreprises qui ne versent pas les prestations prévues<sup>120</sup>.

61. ATRAHDOM fait part du manque d'éthique des inspecteurs du travail qui préviennent les chefs d'entreprise lorsqu'une inspection est prévue et note que les décisions des conseils des prud'hommes qui sont favorables aux travailleurs ne sont pas appliquées<sup>121</sup>.

62. ATRAHDOM souligne la précarité et la discrimination dont sont victimes, d'une part, les travailleuses domestiques, qui travaillent plus de seize heures par jour sans toucher le salaire minimum en vigueur, et, d'autre part, les femmes rurales qui sont en outre victimes de harcèlement et d'abus sexuels de la part des *caporales* (les hommes chargés de surveiller les travaux des champs)<sup>122</sup>.

63. REDTRASEX recommande l'adoption d'une loi régularisant le travail du sexe de façon que les travailleurs et travailleuses du sexe soient moins stigmatisés<sup>123</sup>.

64. Les auteurs de la communication conjointe n° 13 recommandent de reconnaître la contribution du travail informel et du travail domestique au développement<sup>124</sup>.



*Droit à un niveau de vie suffisant*<sup>125</sup>

65. Les auteurs de la communication conjointe n° 11 relèvent que près de 2 enfants autochtones sur 3 et 1 enfant non autochtone sur 3 sont victimes de malnutrition chronique et que la faim, la malnutrition et la pauvreté sont en augmentation<sup>126</sup>.

66. Les auteurs de la communication conjointe n° 11 estiment qu'il subsiste des problèmes dans les institutions publiques chargées de la sécurité alimentaire, parmi lesquels le manque de coordination sur le terrain, la difficulté d'accès aux ressources financières nécessaires, le fait que cette question ne soit pas considérée sous l'angle des droits et la forte politisation des programmes<sup>127</sup>. Ils appellent l'attention sur les décisions de certains tribunaux qui préconisent des normes de protection du droit à l'alimentation<sup>128</sup>.

67. Les auteurs de la communication conjointe n° 11 recommandent notamment au Guatemala de respecter les décisions de justice qui établissent la violation, par l'État, du droit à l'alimentation, d'éviter les mesures d'assistanat et les palliatifs, de s'orienter vers des politiques de souveraineté alimentaire et de réformer la loi afin que les fonctionnaires qui ne respectent pas le droit à l'alimentation soient sanctionnés<sup>129</sup>.

68. Les auteurs de la communication conjointe n° 11 indiquent que plus de 60 % de la population guatémaltèque vit en zone rurale et qu'un pourcentage similaire de la population est autochtone<sup>130</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 2 recommandent de favoriser la pleine intégration de la population paysanne et autochtone dans l'économie nationale, en approuvant le projet de loi n° 4084 sur le système national de développement global au profit des zones rurales<sup>131</sup>.

69. Les auteurs de la communication conjointe n° 2 évoquent une fragmentation croissante des terres, qui s'accompagne d'une plus grande concentration des *latifundios* (grandes propriétés)<sup>132</sup>. Ils soulignent que le dispositif d'accès à la propriété et de location de terres est bloqué et que les politiques et programmes mis en œuvre sont des palliatifs ou des mesures d'assistanat qui alimentent la corruption<sup>133</sup>.

70. Les auteurs de la communication conjointe n° 2 signalent une amélioration de la jurisprudence de la Cour constitutionnelle en ce qui concerne la restitution et l'adjudication des terres communautaires des peuples autochtones, mais notent que l'État refuse de délivrer des titres de propriété pour les terres communautaires et de reconnaître légalement leurs formes d'administration territoriale propres à ces peuples<sup>134</sup>.

71. Les auteurs de la communication conjointe n° 2 disent que le Guatemala n'a pas de législation agraire adaptée à ses caractéristiques socioculturelles, ni de procureurs spécialisés dans les questions agraires<sup>135</sup>. Ils recommandent que l'organisme Fontierras concentre clairement son action sur l'achat de terres et qu'il élabore un projet de loi et mette en place des institutions agraires qui recueillent l'adhésion des différents secteurs de la société civile, notamment des tribunaux et des services du ministère public décentralisés et spécialisés dans les questions agraires<sup>136</sup>.

72. Les auteurs de la communication conjointe n° 12 recommandent qu'une législation adaptée et des directives claires soient adoptées au niveau national afin d'éviter les expulsions forcées, conformément aux normes internationales<sup>137</sup>.

73. Les auteurs de la communication conjointe n° 5 soulignent que la majorité des jeunes guatémaltèques sont exclus du développement social et économique et recommandent de renforcer les mécanismes de défense de leurs droits<sup>138</sup>.

*Droit à la santé*<sup>139</sup>

74. Les auteurs de la communication conjointe n° 1 disent qu'outre le manque d'investissement dans le système de santé et la mauvaise exécution du budget, avec le démantèlement du système de prestation de services de santé qu'incarnait le Programme d'extension de la couverture, ce sont 2,5 millions de Guatémaltèques qui n'ont plus accès à ces services, en particulier parmi la population autochtone et rurale<sup>140</sup>.

75. ADF-International affirme que les taux élevés de mortalité maternelle sont essentiellement dus à l'impossibilité d'accéder aux soins obstétricaux, au manque d'information et au nombre insuffisant de travailleurs de santé<sup>141</sup>. Les auteurs de la

communication conjointe n° 13 relèvent qu'au Guatemala, la mortalité maternelle est la deuxième cause de mortalité chez les femmes et recommandent, dans le prolongement des recommandations formulées lors de l'examen périodique de 2012 sur l'accès à la santé<sup>142</sup>, de mettre en place des programmes efficaces d'éducation globale sur la sexualité<sup>143</sup>.

#### *Droit à l'éducation*<sup>144</sup>

76. Se référant aux recommandations formulées lors de l'Examen de 2012 au sujet de l'analphabétisme<sup>145</sup>, les auteurs de la communication conjointe n° 1, affirment que la situation de l'éducation au Guatemala s'est dégradée entre 2011 et 2015, comme en attestent les taux de scolarisation, de réussite et d'abandon scolaire<sup>146</sup>. Le Centre international des droits de l'homme de l'Université d'Oklahoma (IHRC-OU-Norman-Oklahoma) affirme que les recommandations formulées lors de l'examen de 2012 visant à faire reculer l'analphabétisme et à garantir l'accès des enfants handicapés à l'éducation n'ont pas encore été suivies d'effet<sup>147</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 17 recommandent d'installer dans chaque municipalité au moins un établissement d'enseignement de base et un centre d'enseignement secondaire (*centro de diversificado*) à charge de l'État<sup>148</sup>.

#### **4. Droits de groupes ou de personnes spécifiques**

##### *Femmes*<sup>149</sup>

77. Les auteurs de la communication conjointe n° 13 disent que les femmes sont toujours victimes de discrimination, d'exclusion et de marginalisation dans les domaines politique, économique, culturel et social<sup>150</sup>. Revenant sur les recommandations formulées lors de l'examen de 2012, ils recommandent à l'État de poursuivre ses efforts pour mettre fin aux stéréotypes sexistes et d'abroger toutes les lois discriminatoires à l'égard des femmes<sup>151</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 7 disent que les femmes, notamment les femmes autochtones et les femmes d'ascendance africaine, sont confrontées à la violence, au racisme, à la discrimination, à l'appauvrissement et au manque de perspectives et que l'État ne s'attaque toujours pas à ces problèmes<sup>152</sup>.

78. Les auteurs de la communication conjointe n° 14 affirment que, même si le Guatemala a accepté les recommandations formulées lors de l'Examen de 2012 qui visaient à prendre des mesures pour combattre la violence sexiste<sup>153</sup> et à abroger les lois discriminatoires<sup>154</sup>, les autorités n'ont pas pris de mesures concrètes à ce sujet<sup>155</sup>. L'organisation Advocates for Human Rights dénonce 501 morts violentes de femmes au cours des huit premiers mois de 2015 et indique que 2 512 autopsies ont été pratiquées entre 2012 et 2016 sur des femmes qui avaient eu une mort violente<sup>156</sup>. Advocates for Human Rights relève que, bien que des institutions aient été créées pour donner effet à la loi contre le fémicide, celles-ci ne parviennent guère à faire reculer les violences faites aux femmes<sup>157</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 7 soulignent que le manque de coordination entre les différentes instances et le manque de diligence à enquêter et à engager des poursuites pénales sont les principaux points faibles de la lutte contre les violences faites aux femmes<sup>158</sup>. Les auteurs de cette communication recommandent de renforcer les différentes institutions chargées des droits des femmes et de leur assurer un financement suffisant pour qu'elles puissent mettre en œuvre les politiques existantes en faveur des femmes<sup>159</sup>.

79. Amnesty International indique que, d'après une étude menée par la CICIG en 2014, 80 à 97 % des cas de fémicide et de violence à l'égard de femmes restent impunis, et recommande aux pouvoirs publics de redoubler d'efforts pour enquêter efficacement sur ces cas<sup>160</sup>. Advocates for Human Rights recommande notamment au Guatemala de réformer son système judiciaire afin de d'accélérer le traitement des affaires de violence commises contre des femmes, de faire une priorité de cette question et de garantir aux civils l'accès à un mécanisme de plainte indépendant<sup>161</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 13 recommandent notamment d'élargir la couverture du plan d'action national contre les violences faites aux femmes et de veiller à ce que celui-ci soit appliqué de manière effective et à ce que les personnels d'enquête, de justice et d'aide aux victimes soient sensibilisés au respect des différences entre les sexes<sup>162</sup>.

80. Les auteurs de la communication conjointe n° 14 recommandent au Guatemala de modifier le décret n° 8-2015 du Congrès afin qu'il ne soit plus possible que des mineurs de 18 ans se marient entre eux, ainsi que d'adopter une loi permettant d'interrompre les grossesses résultant d'un viol<sup>163</sup>.

#### *Enfants*<sup>164</sup>

81. Les auteurs de la communication conjointe n° 13 font observer que les filles et les adolescentes ne bénéficient pas de protection de l'État<sup>165</sup>. Ils dénoncent l'insécurité et la violence dans laquelle vivent les filles et les adolescentes du foyer Virgen de la Asunción, administré par l'État, où 41 filles sont mortes dans un incendie. Les auteurs de la communication conjointe n° 7 disent que les petites filles et les jeunes filles placées sous la protection de l'État sont victimes de violences physiques, sexuelles et psychologiques et que la mort de ces filles a montré que l'État était incapable d'assurer une prise en charge et une protection globales des enfants et des adolescents<sup>166</sup>. INTERPEACE appelle l'attention sur la surpopulation et le manque de moyens des foyers d'accueil, ainsi que sur les violences que le personnel y exerce<sup>167</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 7 recommandent à l'État de garantir la vie, l'intégrité et la sécurité des filles et des adolescentes qui ont survécu à l'incendie du foyer Virgen de la Asunción et fasse en sorte que les multiples violations que le Guatemala a commises donnent lieu à des réparations<sup>168</sup>.

82. Les auteurs de la communication conjointe n° 1 disent, en ce qui concerne les recommandations formulées lors de l'Examen de 2012<sup>169</sup>, que les projets de loi contre les châtiments corporels ou d'autres formes de châtiments cruels n'ont pas encore été adoptés<sup>170</sup>. L'Initiative mondiale pour l'élimination de tous les châtiments corporels infligés aux enfants recommande au Guatemala d'interdire les châtiments corporels, même légers, infligés aux enfants, dans tous les contextes, et d'abroger les moyens de défense prévus par le Code civil et par la loi sur la protection globale de l'enfance et de l'adolescence pour de tels actes<sup>171</sup>.

83. Les auteurs de la communication conjointe n° 18 disent que la pornographie mettant en scène des enfants n'est pas clairement définie dans la législation et recommandent au Guatemala, entre autres, de pénaliser expressément cette forme de pornographie, de créer des unités spécialisées dans la lutte contre la cybercriminalité au sein du bureau du procureur, d'exclure la libération sous caution pour les infractions relevant de l'exploitation sexuelle des enfants et d'adopter un plan d'action national pour mettre un terme à l'exploitation sexuelle des enfants<sup>172</sup>.

84. Les auteurs de la communication conjointe n° 1 notent que les institutions publiques agissent de manière dispersée et que l'on parle de l'éradication du travail des enfants sans se pencher sérieusement sur ses causes structurelles<sup>173</sup>. Ils recommandent entre autres au Guatemala de désigner un organe directeur pour s'occuper des questions relatives à l'enfance et à l'adolescence et de définir ses attributions, son budget et d'établir son autonomie<sup>174</sup>.

85. Évoquant les recommandations formulées lors de l'examen de 2012 à ce sujet, les auteurs de la communication conjointe n° 1 relèvent que l'inclusion des enfants handicapés dans le système éducatif national est minime, voire marginale<sup>175</sup>.

#### *Peuples autochtones*<sup>176</sup>

86. Les auteurs de la communication conjointe n° 16 déclarent que les peuples autochtones représentent de 40 à 60 % de la population mais qu'ils ne possèdent qu'une part infime des terres du pays, de sorte que le Guatemala est l'une des sociétés les plus inégales au monde et que les peuples autochtones ont deux fois moins de chances d'accéder à l'éducation et à l'alphabétisation que la population *ladino*<sup>177</sup>. Le Centre des droits de l'homme de l'Université de l'Oklahoma recommande au Guatemala de mettre en place un cadre juridique qui reconnaisse les droits des peuples autochtones non seulement à l'accès à leurs terres traditionnelles et à leurs ressources naturelles, mais également à la gestion de celles-ci<sup>178</sup>.

87. Les auteurs de la communication conjointe n° 16 recommandent aux pouvoirs publics de garantir la participation des autochtones aux processus de décision à tous les niveaux et dans tous les domaines les concernant, et de mettre au point un plan d'action national pour donner effet aux droits des peuples autochtones sur la base du document final de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones<sup>179</sup>. La CIDH recommande au Guatemala de reconnaître les peuples et communautés comme étant des sujets collectifs, ayant leurs propres autorités et représentants désignés en vertu de leur droit coutumier, et de respecter et de garantir les systèmes juridiques autochtones sans limiter les compétences que le droit international leur reconnaît<sup>180</sup>.

88. Les auteurs de la communication conjointe n° 16 insistent sur le fait que les pouvoirs publics et les entreprises ne respectent pas les décisions des communautés autochtones sur les industries extractives<sup>181</sup>. Amnesty International recommande aux autorités de garantir les droits des peuples autochtones et des personnes d'ascendance africaine lors de la planification et de l'exécution de projets d'exploration et d'exploitation de ressources naturelles<sup>182</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 16 disent que la loi relative à l'exploitation minière doit encore être mise à jour et remplacée, de toute urgence, malgré les recommandations que la Norvège a formulées au cours du deuxième cycle<sup>183</sup>, notamment parce que le texte actuel ne mentionne pas les droits des peuples autochtones sur leurs terres ancestrales et qu'il n'impose pas la consultation afin d'obtenir le consentement éclairé, donné librement et en connaissance de cause par les peuples autochtones<sup>184</sup>.

89. Les auteurs de la communication conjointe n° 16 relèvent que face à l'intensification de la contestation et du conflit qui résultent directement de l'absence de consultation, les autorités ont engagé une action militaire et violente contre les peuples autochtones et les défenseurs des droits de l'homme<sup>185</sup>. Ils estiment que, malgré les recommandations formulées précédemment dans le cadre de l'Examen périodique universel<sup>186</sup>, les défenseurs des droits de l'homme des peuples autochtones et de l'environnement sont régulièrement la cible de menaces de mort, d'agressions physiques et de fouilles de leur domicile de la part de tueurs à gages, d'organisations de sécurité clandestines ou de l'armée elle-même<sup>187</sup>.

#### *Migrants, réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées*<sup>188</sup>

90. Amnesty International note que parce que le Guatemala reste l'un des pays les plus violents de la région, les demandes d'asile de ressortissants guatémaltèques ont augmenté de 81 % entre 2014 et 2015, et 17 057 mineurs guatémaltèques non accompagnés ont été appréhendés à la frontière des États-Unis d'Amérique en 2014<sup>189</sup>. L'ONG indique que des institutions essentielles, telles le Conseil national de prise en charge des migrants guatémaltèques, continuent à faire l'objet de polémiques et de scandales de corruption<sup>190</sup>.

91. Amnesty International recommande aux pouvoirs publics d'assumer la responsabilité qui leur incombe au premier chef de protéger les personnes qui sont reconduites à la frontière et de mettre en place des procédures pour repérer et protéger celles d'entre elles qui sont vulnérables<sup>191</sup>.

92. En ce qui concerne la recommandation formulée lors de l'Examen de 2012 et acceptée par le Guatemala au sujet de la situation des détenus<sup>192</sup>, le Global Detention Project indique que selon les informations qu'il détient, les services de l'immigration placeraient systématiquement les immigrants en détention et il recommande notamment de ne recourir à la détention qu'en dernier ressort et de veiller à ce que les motifs de détention de migrants soient clairement énoncés dans la loi sur les migrations et à ce qu'un contrôle judiciaire soit prévu en pareil cas<sup>193</sup>.

#### *Notes*

<sup>1</sup> The stakeholders listed below have contributed information for this summary; the full texts of all original submissions are available at: [www.ohchr.org](http://www.ohchr.org). (One asterisk denotes a national human rights institution with "A" status).  
*Civil society*

*Individual submissions:*

ADF International	Alliance Defending Freedom International (Geneva, Switzerland);
Advocates for Human Rights	Advocates for Human Rights (Minneapolis, United States of America);
AI	Amnesty International, (London, United Kingdom);
Asociación Nelson Mandela	Asociación Nelson Mandela, (Guatemala, Guatemala);
ATRAHDOM	Asociación de Trabajadoras del Hogar a Domicilio y de Maquila, Guatemala, Guatemala);
CEG	Centro de Estudios de Guatemala, (Guatemala, Guatemala);
GDP	Global Detention Project, (Geneva, Switzerland);
GIEACPC	Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children, (London, United Kingdom);
ICTUR	International Centre for Trade Union Rights, (London, United Kingdom);
IHRC-OU, Norman, Oklahoma	International Human Rights Clinic, Oklahoma University, Norman Oklahoma;
INTERPEACE	INTERPEACE, (Guatemala, Guatemala);
OASIS	Organización de Apoyo a una Sexualidad Integral frente al SIDA;
OTRANS-RN	Organización Trans Reinas de la Noche;
REDTRASEX	Red de Trabajadoras Sexuales de Latinoamérica y el Caribe.

*Joint submissions:*

JS1	<b>Joint submission 1 submitted by:</b> Red Niña-Niño (Guatemala, Guatemala), integrada por: Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala — ODHAG- /Asociación La Alianza/Instituto de Cooperación Social — ICOS-/Instituto Latinoamericano de Ciencias Sociales — FLACSO-/Fundación Pestalozzi/Programa de Atención, Movilización e Incidencia por la Niñez y la Adolescencia. — PAMI-/Fundación Guatemalteca para niños con sordoceguera. FUNDAL/Red Nacional para las Personas con Discapacidad — RENADISGUA-/Programa de Radio “La Niñez es Primero” /Coordinadora Institucional de Promoción por los Derechos de la Niñez. CIPRODENI/Fundación Esperanza de los Niños — CHILDHOPPE-/WorldVision Guatemala/ SaveTheChildren Guatemala/Plan International Guatemala/Fundación Esfuerzo y Prosperidad — FUNDAESPRO-/Asociación Estudios y Proyectos de Esfuerzo Popular — EPRODEP-/Instituto de Protección Social. — IPS-/Paz Joven Guatemala / Programa Educativo del Niño, Niña y Adolescente Trabajador — PENNAT- /Asociación Comunitaria para la Integración y Desarrollo de la Familia. — ACEDIF-/Asociación Centro Ecueménico de Integración Pastoral — CEIPA-/Asociación Kamalb’e/Movimiento Cuarto Mundo Guatemala/Asociación VIVA Juntos por la Niñez/Verde y Azul — EDUCO- /Levantemos Guate/Red de Jóvenes para la Incidencia Política — INCIDEJOVEN-/CRECER — ADEFAMI / Organización para el Desarrollo Integral y Sostenible de Oriente y Guatemala “ODISOG”/APEDIBBIME/Asociación Comunitaria de Desarrollo Integral — CODEIN / Fundación Educativa Fe y Alegría/Asociación Aldeas Infantiles SOS de Guatemala/Programa de Protección y Seguridad Infantil y Juvenil/Fundación Marista — FUNDAMAR- /ICCPG/CHILFUND/PRODESSA/APROFAM/Coordinadora por la Niñez, Adolescencia y Juventud;
JS2	<b>Joint submission 2 submitted by:</b> Pastoral de la Tierra de San Marcos, Instituto de Estudios Agrarios y Rurales — IDEAR- de la Coordinación de ONG y Cooperativas de

- Guatemala — CONGCOOP;
- JS3 **Joint submission 3 submitted by:** Reporters Without Borders International and Centro de Reportes Informativos de Guatemala (CERIGUA), (Guatemala, Guatemala);
- JS4 **Joint submission 4 submitted by:** Sobrevivencia Cultural, Asociación de Radios Comunitarias de Guatemala, Centro Civitas, CEPPAS y Cultural Survival;
- JS5 **Joint submission 5 submitted by:** Sociedad para el Desarrollo de la Juventud (SODEJU-FUNDAJU), integrada por: Juventud Obrera Cristiana — JOC; Asociación Cristiana de Jóvenes ACJ-YMCA; Asociación Caja Lúdica; Movimiento de Jóvenes Mayas — MOJOMAYAS; Movimiento de Trabajadores Campesinos — MTC; Coordinadora Local de Juventud de Retalhuleu — COLJUR; Coordinadora de Juventud Sololá KAJI B´ATZ; Red de Organizaciones Juveniles de Alta Verapaz — ROJAV; Asociación Voz e Identidad Joven de San Raymundo — VIDAJOVEN; Coordinadora de Jóvenes Luz y Esperanza — CJLE; VICALAMA; Asociación Mujeres en Solidaridad — AMES; Asociación GENTE FELIZ; Jóvenes por la Vida — JOVI; Asociación AGUJA; Jóvenes Revolucionarios; Red Juvenil — Juventud Jocotenango; Asociación Juvenil Renacimiento; Embajadores-as por la Paz — EMBAPAZ; Red de Juventud de San Antonio Palopó; Asociación Juvenil Campesina de Nebaj; Expresión Juvenil de Quetzaltenango; Asociación de Desarrollo Juvenil y Cultural de Cantel — ADEJUCC; Jóvenes por el Cambio de San Marcos; Asociación de Desarrollo Juvenil de Chiantla — ADESJU; Red de organizaciones de Niñez, Adolescencia y Juventud de Aguacatan, Huehuetenango; Juventud Voz de Cambio, Retalhuleu; Asociación Amigos de la Juventud por el Desarrollo y la Paz. — AJUDEP; Estudiantes de Derecho Mazate, USAC; Organización Juvenil Qawinaqel; Proyecto Social por la Juventud de Masagua — PROSOJU; Organización Juvenil Xinca de Guatemala — ORJUXIG; Pastoral Juvenil de Jalapa; Juventud Garífuna de Guatemala — JUGAGUA; Desarrollo Social para la Juventud de Mazatenango — DESOJU; Desarrollo Social de la Juventud de Retalhuleu — DESOJUREu; Asociación Alianza Joven; Asociación Manos que te Apoyan; Asociación de Apoyo a la Niñez, Adolescencia y Juventud — ANADJU; Asociación para la Prevención de Violencia — APREDE; Asociación Grupo Ceiba; Instituto de Ciencias Comparadas Penales de Guatemala — ICCPG; Instituto DEMOS; Asociación Terciarios Capuchinos — AMIGONIANOS;
- JS6 **Joint submission 6 submitted by:** Asociación Civil Paz Joven Guatemala, Consejo de Juventudes Indígenas, Asociación Pro Bienestar de la Familia de Guatemala (APROFAM), Plan International Inc, Red de Organizaciones Juveniles de Alta Verapaz (ROJAV), y Red Nacional por los Derechos Sexuales y Reproductivos;
- JS7 **Joint submission 7 submitted by:** Red de la No Violencia contra las Mujeres-REDNOVI; Asociación Nuevos Horizontes-ANH, Asociación de Mujeres Empleadas y Desempleadas Unidas contra la Violencia-AMUCV, Asociación de Mujeres en Solidaridad-AMES, Asociación Femenina para el Desarrollo de Sacatepéquez-AFEDES, Asociación Generando, Equidad, Liderazgo y Oportunidades-ASOGEN, Consejo de Mujeres Cristianas, Grupo Guatemalteco de Mujeres-GGM y Mujeres por la Justicia, Educación y Reconocimiento-MuJER;
- JS8 **Joint submission 8 submitted by:** Red Latinoamericana y del Caribe para la Democracia (Redlad);

- JS9 **Joint submission 9 submitted by:** World Coalition against the Death Penalty and GAM (Grupo de ApoyoMutuo), (Guatemala, Guatemala);
- JS10 **Joint submission 10 submitted by:** Coalición de ONGs Convergencia por los Derechos Humanos de Guatemala (CDH) integrada por: Centro para la Acción Legal en Derechos Humanos, Centro Internacional para Investigaciones en Derechos Humanos, Instituto de Estudios Comparados en Ciencias Penales de Guatemala, Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala, la Unidad de Protección a Defensoras y Defensores de Derechos Humanos, Asociación para el Estudio y Promoción de la Seguridad en Democracia, Equipo de Estudios Comunitarios y Acción psicosocial y el Centro de Análisis Forenses y Ciencias Aplicadas (Guatemala, Guatemala) y la Fundación Myrna Mack (FMM), (Guatemala, Guatemala);
- JS11 **Joint submission 11 submitted by:** Campaña Guatemala Sin Hambre, Colectivo Social por el Derecho a la Alimentación, Fundación Guillermo Toriello, y Red por la defensa de la Soberanía Alimentaria en Guatemala;
- JS12 **Joint submission 12 submitted by:** PeaceBrigades International Guatemala y Organización Mundial Contra la Tortura (OMCT), (Geneva, Switzerland);
- JS13 **Joint submission 13 submitted by:** Coalición de Organizaciones de Mujeres y Redes Aliadas (Mujeres): Plataforma Tejedoras de Güipil a nivel nacional. Instancia por la salud y el desarrollo de las mujeres, ISDM Observatorio de Salud Reproductiva Guatemala Asociación de Mujeres de Petén, Ixquic Asociación de Mujeres Aqabal, Huehuetenango Asociación de Mujeres Tejedoras AMUTED, Quetzaltenango Asociación para la Incidencia, Incidejoven Asociación Ixmukane', Quiché Asociación Mujeres Transformando el Mundo Asociación de Mujeres Comunicadoras Indígenas Organización de Mujeres Trans OTRANS Red de Jóvenes para la Incidencia — Incidejoven Convergencia Cívico Política de Mujeres Asociación ADEMKAN, Sololá Asociación Las Crisálidas, Villa Nueva, Guatemala ECAP, Guatemala Red de Mujeres de Petén Red de Mujeres Indígenas de Huehuetenango Red de Mujeres Jóvenes de Huehuetenango, Región Norte Consorcio por los derechos humanos de las niñas, las adolescentes y las mujeres en Guatemala Red de Mujeres de Occidente, AmoixquicMamáMaquin, Huehuetenango;
- JS14 **Joint submission 14 submitted by:** Pintando el Mundo and Sexual Rights Initiative;
- JS15 **Joint submission 15 submitted by:** PEN International, PEN Guatemala, PEN Canada and International Human Rights Program at the University of Toronto Faculty of Law (IHRP);
- JS16 **Joint submission 16 submitted by:** Cultural Survival, (Cambridge, Massachusetts, United States of America) and Sobrevivencia Cultural (Guatemala, Guatemala);
- JS17 **Joint submission 17 submittedby:** Colectivo Educación para todos y todas de Guatemala (CEPTT), (Guatemala, Guatemala), integrado por: Asociación de Mujeres Semillas para el Futuro — ASOMUSEF — Asociación Centro de Investigación y Educación Popular — CIEP — Asociación Coordinadora Nacional de Pobladores y Áreas Marginales de Guatemala — CONAPAMG — Asociación de Maestros de Educación Rural — AMERG — Comisión Permanente de Reforma Educativa — CNPRE — Asociación Consejo Nacional Indígena Campesino y Popular — CNAIC-P Asociación de Mujeres Inter Cultural — ADMI — Asociación Consejo del Pueblo XINKA de Guatemala — COPXIG —

JS18

Asociación de Mujeres Unidas contra la Violencia —  
AMUCV — Red Mujeres Positivas en Acción REDMPA;  
**Joint submission 18 submitted by:** ECPAT International and  
ECPAT Guatemala.

*National human rights institution:*

PDH

Procuraduría de Derechos Humanos de Guatemala  
(Guatemala, Guatemala).

*Regional intergovernmental organization(s):*

IACHR

Inter-American Commission on Human Rights.

<sup>2</sup> PDH, p. 3.

<sup>3</sup> PDH, p. 3.

<sup>4</sup> PDH, p. 2.

<sup>5</sup> PDH, p. 3. See also: PDH, p. 6.

<sup>6</sup> PDH, p. 3.

<sup>7</sup> PDH, p. 4.

<sup>8</sup> PDH, p. 4.

<sup>9</sup> PDH, p. 4.

<sup>10</sup> See A/HRC/22/8 para. 99.75 (Holy See), 99.76 (Iraq).

<sup>11</sup> PDH, p. 4.

<sup>12</sup> PDH, p. 7.

<sup>13</sup> PDH, p. 5.

<sup>14</sup> PDH, p. 5.

<sup>15</sup> PDH, p. 5.

<sup>16</sup> PDH, p. 4.

<sup>17</sup> PDH, p. 5.

<sup>18</sup> PDH, p. 5.

<sup>19</sup> PDH, p. 6.

<sup>20</sup> PDH, p. 5.

<sup>21</sup> The following abbreviations are used in UPR documents:

ICESCR

International Covenant on Economic, Social and Cultural  
Rights;

OP-ICESCR

Optional Protocol to ICESCR;

CRC

Convention on the Rights of the Child;

OP-CRC-IC

Optional Protocol to CRC on a communications procedure;

ICRMW

International Convention on the Protection of the Rights of All  
Migrant Workers and Members of Their Families;

CRPD

Convention on the Rights of Persons with Disabilities;

OP-CRPD

Optional Protocol to CRPD.

<sup>22</sup> For relevant recommendations, see A/HRC/22/8/Add.1, paras. 99.1-99.6, 99.8, 100.1-100.5, 100.8 and 100.11.

<sup>23</sup> AI, p. 7.

<sup>24</sup> ATRAHDOM, p. 4.

<sup>25</sup> JS9, p. 3.

<sup>26</sup> Justicia-Ya, p. 5.

<sup>27</sup> Justicia-Ya, p. 5.

<sup>28</sup> JS8, p. 13.

<sup>29</sup> For relevant recommendations, see A/HRC/22/8/Add.1, paras. 99.12 and 100.10.

<sup>30</sup> See A/HRC/22/8 para. 99.12 (Uruguay).

<sup>31</sup> JS1, pp. 2 and 10.

<sup>32</sup> JS1, p. 10, JS7 p. 10 and JS11, p. 14.

<sup>33</sup> JS17, p. 9.

<sup>34</sup> JS8, p. 13.

<sup>35</sup> JS8, p. 13.

<sup>36</sup> For relevant recommendations, see A/HRC/22/8/Add.1, paras. 99.9, 99.10, 99.20-99.25, 99.27, 99.103, 99.105, 99.107, 99.108, 100.9 and 100.20.

<sup>37</sup> JS4, p. 2.

<sup>38</sup> See A/HRC/8/38, paras. 89.16 (Switzerland), 89.35 (Slovenia), and 89.36 (Czechia), and A/HRC/22/8 para. 99.27 (Argentina).

<sup>39</sup> OASIS, p. 4. See also: JS14, pp. 4 and 5.

<sup>40</sup> JS14, pp. 4 and 5. See also: OTRANS-RN, pp. 1-5.

<sup>41</sup> OASIS, p. 2.

<sup>42</sup> Asociación Nelson Mandela, p. 5.

<sup>43</sup> For relevant recommendations, see A/HRC/22/8/Add.1, paras. 99.106, 99.109, 99.110, 99.111, 100.9,



- 100.19, 100.21, 100.22, 100.24, 100.25, 100.26, 100.27.
- <sup>44</sup> JS2, p. 5.
- <sup>45</sup> JS2, p. 7.
- <sup>46</sup> For relevant recommendations, see A/HRC/22/8/Add.1, paras.99.1-99.5, 99.18, 99.28-99.30, 99.35, 99.58, 99.60, 99.62.
- <sup>47</sup> JS9, pp. 2 and 3. See also: AI, p. 8.
- <sup>48</sup> JS10, p. 9. See also: CEG, p. 2.
- <sup>49</sup> INTERPEACE, p. 1.
- <sup>50</sup> INTERPEACE, p. 1.
- <sup>51</sup> INTERPEACE, pp. 1 and 2.
- <sup>52</sup> CIDH, Comisión Interamericana de Derechos Humanos, Situación de los derechos humanos en Guatemala: Diversidad, desigualdad y exclusion, OEA/Ser.L/V/II, 31 diciembre 2015., p. 223. Available at: <http://www.oas.org/es/cidh/informes/pdfs/guatemala2016.pdf>.
- <sup>53</sup> INTERPEACE, p. 2.
- <sup>54</sup> CEG, p. 2. See also: INTERPEACE, p. 1. See also: CIDH, Comisión Interamericana de Derechos Humanos, Situación de los derechos humanos en Guatemala: Diversidad, desigualdad y exclusion, OEA/Ser.L/V/II, 31 diciembre 2015.OEA/Ser.L/V/II, 31 diciembre 2015, para. 181. Available at: <http://www.oas.org/es/cidh/informes/pdfs/guatemala2016.pdf>.
- <sup>55</sup> For relevant recommendations, see A/HRC/22/8/Add.1, paras.99.41, 99.50, 99.51, 99.59, 99.61, 99.63-99.66, 100.16 and 100.17.
- <sup>56</sup> Justicia-Ya, pp. 2 and 3.
- <sup>57</sup> Justicia-Ya, p. 3. See also: Justicia-Ya, p. 2.
- <sup>58</sup> JS10, pp. 6 and 7. See also: JusticiaYa, p. 3.
- <sup>59</sup> CEG, p. 3.
- <sup>60</sup> Justicia Ya, p. 3.
- <sup>61</sup> AI, p. 4. See also: Justicia-Ya p. 5 and JS10, p. 11.
- <sup>62</sup> JS2, p. 7.
- <sup>63</sup> Justicia Ya, p. 5.
- <sup>64</sup> JS10, pp. 7 and 8. See also: AI, p. 3. See also: CIDH, Comisión Interamericana de Derechos Humanos, Situación de los derechos humanos en Guatemala: Diversidad, desigualdad y exclusion, OEA/Ser.L/V/II, 31 diciembre 2015.OEA/Ser.L/V/II, 31 diciembre 2015, paras. 374 and 377. Available at: <http://www.oas.org/es/cidh/informes/pdfs/guatemala2016.pdf>.
- <sup>65</sup> AI, pp. 2 and 7.
- <sup>66</sup> AI, p. 2. See also: JS12, p. 6, JS13, p. 6.
- <sup>67</sup> AI, p. 3. See also: JS10, p. 9.
- <sup>68</sup> See A/HRC/22/8 para. 99.66 (United States of America).
- <sup>69</sup> JS12, p. 4. See also: AI, p. 3.
- <sup>70</sup> JS13, p. 6.
- <sup>71</sup> INTERPEACE, p. 4. See also: JS9, p. 3.
- <sup>72</sup> JS9, pp. 5-7. See also: JS9, p. 3 and JS6, p. 10.
- <sup>73</sup> For relevant recommendations, see A/HRC/22/8/Add.1, paras. 99.12, 99.14, 99.15, 99.19, 99.20, 99.23-99.25, 99.27, 99.52 99.53, 99.74-99.76, 99.79, 99.101-99.103, 99.105, 99.108, 99.109, 100.15, and 100.18.
- <sup>74</sup> See A/HRC/22/8 paras. 99.73 (Austria), 100.18 (Spain), 99.52 (Czech Republic), 99.53 (Norway), 100.14 (Australia), 99.76 (Iraq), 100.15 (Switzerland).
- <sup>75</sup> JS8, p. 5.
- <sup>76</sup> JS8, pp. 5 and 6. See also: JS12, p. 2.
- <sup>77</sup> JS15, p. 7. See also: JS8, pp. 5, JS15, p. 10 and AHR, p. 3.
- <sup>78</sup> JS10, p. 4.
- <sup>79</sup> JS10, pp. 3 and 4. See also: JS12, p. 3.
- <sup>80</sup> JS10, p. 5.
- <sup>81</sup> JS15, p. 25. See also: JS12, pp. 2 and 7, JS10, p.4 and JS8, p. 6.
- <sup>82</sup> JS10, p. 11.
- <sup>83</sup> JS10, p. 11. See also: JS10, p. 5 and JS12, p. 7.
- <sup>84</sup> JS12, p. 7. See also: AI, p. 7, JS10, p. 5 and JS12, p. 7.
- <sup>85</sup> See A/HRC/22/8 para. 99.74 (Austria).
- <sup>86</sup> JS15, pp. 10 and 11. See also: AI, pp. 5 and 7, JS10, p. 11, JS8, p. 10 and JS16, p. 8.
- <sup>87</sup> JS12, pp. 3 and 6. See also: JS10, p. 10, Justicia-Ya, p. 5 and CIDH, Comisión Interamericana de Derechos Humanos, Situación de los derechos humanos en Guatemala: Diversidad, desigualdad y exclusion, OEA/Ser.L/V/II, 31 diciembre 2015.OEA/Ser.L/V/II, 31 diciembre 2015, paras. 374 and 377. Available at: <http://www.oas.org/es/cidh/informes/pdfs/guatemala2016.pdf>.
- <sup>88</sup> AI, pp. 5 and 7. See also: JS10, p. 11, JS8, p. 10 and JS16, p. 8.
- <sup>89</sup> JS15, p. 8. See also: IHRC-OU-Norman-Oklahoma, p. 2, JS12, p. 4, JS15, p. 10 and AHR, p. 3.

- 90 JS10, pp. 2 and 3. See also: JS2, p. 6 and AI, pp. 4 and 5.
- 91 JS2, p. 6. See also: JS12, p. 4 and AI, pp. 4 and 5.
- 92 JS12, p. 7. See also: JS15, p. 25, AI, p. 7 and JS8, p. 10.
- 93 JS8, p. 8.
- 94 JS15, p. 4.
- 95 JS3, p. 2.
- 96 JS8, pp. 7 and 8. See also: JS4, p. 8 and JS3, p. 5.
- 97 JS15, pp. 11 and 12. See also: JS3, p. 2.
- 98 See A/HRC/22/8 para. 99.74 (Austria) and A/HRC/22/8 para. 99.75 (Santa Sede).
- 99 JS10, p. 4. See also: JS4, p. 9, JS10, p. 11, JS8, pp. 7 and 8 and JS3, pp. 3 and 4.
- 100 JS8, pp. 11.
- 101 JS8, p. 10.
- 102 JS3, p. 5.
- 103 JS15, p. 24. See also JS8, p. 7, JS4, pp. 4 and 7, and JS8, p. 11.
- 104 JS8, p. 7. See also: JS4, p. 3. See A/HRC/22/8 para. 99.78 (Norway).
- 105 JS15, p. 21.
- 106 JS16, pp. 8 and 12. See also: JS4, pp. 4 and 10.
- 107 JS4, pp. 4 and 10. See also: JS8, p. 11, JS15, p. 25 and JS3, p. 5.
- 108 JS8, p. 4.
- 109 JS8, p. 10.
- 110 ICTUR, p. 5.
- 111 JS15, p. 17.
- 112 JS8, p. 12. See also: JS12, p. 7.
- 113 JS8, p. 12. See also: JS12, p. 7.
- 114 See A/HRC/22/8 para. 99.79 (United Kingdom).
- 115 JS15, p. 17. See also: JS8, p. 9 and JS10, p. 5.
- 116 JS8, p. 13.
- 117 JS6, p. 9.
- 118 For relevant recommendations, see A/HRC/22/8/Add.1, paras. 99.22, 99.24, 99.25, 99.76 and 99.80.
- 119 ATRAHDOM, p. 4.
- 120 ATRAHDOM, p. 5.
- 121 ATRAHDOM, p. 4.
- 122 ATRAHDOM, pp. 4 and 5.
- 123 REDTRASEX, p. 6. See also: ATRAHDOM, p. 5.
- 124 JS13, pp. 7 and 9.
- 125 For relevant recommendations, see A/HRC/22/8/Add.1, paras.99.13, 99.81, 99.82, 99.85-99.94, 100.9, 100.20, 100.22, 100.23, 100.25, 100.27 and 100.29.
- 126 JS11, pp. 3, 4, 5 and 7.
- 127 JS11, p. 7. See also: CIDH, Comisión Interamericana de Derechos Humanos, Situación de los derechos humanos en Guatemala: Diversidad, desigualdad y exclusión, OEA/Ser.L/V/II, 31 diciembre 2015.OEA/Ser.L/V/II, 31 diciembre 2015, p.221. Available at: <http://www.oas.org/es/cidh/informes/pdfs/guatemala2016.pdf>.
- 128 JS11, p. 8.
- 129 JS11, pp. 13 and 14.
- 130 JS11, p. 3.
- 131 JS2, p. 7.
- 132 JS2, p. 1.
- 133 JS2, pp. 1 and 2.
- 134 JS2, pp. 3 and 4.
- 135 JS2, p. 4.
- 136 JS2, p. 7.
- 137 JS12, p. 8. See also: IHRC-OU-Norman-Oklahoma, p. 6.
- 138 JS5, p. 14.
- 139 For relevant recommendations, see A/HRC/22/8/Add.1, paras.99.40, 99.58, 99.84, 99.93, 99.95-99.97, 99.100 and 99.101.
- 140 JS1, pp. 5 and 8.
- 141 ADF, pp. 4 and 5. See also: IHRC-OU-Norman-Oklahoma, p. 5 and JS16, p. 12.
- 142 See A/HRC/22/8 paras. 99.97 (Trinidad and Tobago) and 99.96 (Sri Lanka).
- 143 JS13, pp. 4 and 9. See also: JS6, p. 10 and IHRC-OU-Norman-Oklahoma, p. 5.
- 144 For relevant recommendations, see A/HRC/22/8/Add.1, paras. 99.58, 99.77, 99.84, 99.93, 99.98-99.101, and 99.108.
- 145 See A/HRC/22/8 paras. 99.97 (Trinidad and Tobago), 99.77 (Mexico) y 99.98 (Paraguay).
- 146 JS1, p. 6.

- 147 IHRC-OU-Norman-Oklahoma, pp. 2 and 3. See also: JS13, p. 4.  
 148 JS17, p. 9.
- 149 For relevant recommendations, see A/HRC/22/8/Add.1, paras. 99.10, 99.14, 99.15, 99.16, 99.20-99.25, 99.31, 99.32, 99.34-99.48, 99.54, 99.61, 99.95 and 99.99.  
 150 JS13, p. 3.  
 151 JS13, p. 8.  
 152 JS7, p. 2.
- 153 See A/HRC/22/8 paras. 99.38 (Singapore), 99.32 (Chile), 99.16 (Switzerland), 99.41 (Czechia), 99.61 (Ireland), 99.34 (Honduras), 99.37 (Trinidad and Tobago), 99.33 (Czechia), 99.31 (Australia), 99.49 (Iraq), 99.46 (Holy See), 99.47 (Qatar), 99.42 (Greece), 99.43 (Thailand), 99.45 (Algeria), 99.39 (Spain), 99.48 (Republic of Moldova), 99.44 (Austria), 99.36 (Romania).  
 154 See A/HRC/22/8 para.99.25 (Brazil).  
 155 JS14, p. 4. See also: JS7, p. 3. See also: AHR, p. 5.  
 156 AHR, p. 5.  
 157 AHR, p. 3. See also: JS7, p. 3.  
 158 JS7, p. 8. See also: JS13, p. 4 and JS14, p. 4.  
 159 JS7, p. 11.  
 160 AI, pp. 4 and 7. See also: AHR, p. 5.  
 161 AHR, pp. 6 and 7.  
 162 JS13, pp. 5 and 6. See also: JS7, p. 3 and AHR, pp. 6 and 7.  
 163 JS14, pp. 2 and 3.
- 164 For relevant recommendations, see A/HRC/22/8/Add.1, paras. 99.16, 99.17, 99.19, 99.54-99.58, 99.67, 99.69-99.72, 99.83, 99.88, 99.89, 99.100 and 99.101.  
 165 JS13, p. 10. See also: PDH, p. 6.  
 166 JS7, p. 9. See also: JS13, p. 10, JS1, p. 10 and PDH, p. 6.  
 167 INTERPEACE, p. 3. See also: JS1, p. 11.  
 168 JS7, p. 10. See also: JS7, p. 9.  
 169 See A/HRC/22/8 paras. 99.56 (Liechtenstein), 99.57 (Moldova) y 99.58 (Liechtenstein).  
 170 JS1, p. 3.  
 171 GIEACPC, pp. 1 and 2.  
 172 JS18, pp. 5-10. See also: JS1, p. 11.  
 173 JS1, p. 7.  
 174 JS1, p. 10.  
 175 JS1, p. 5.
- 176 For relevant recommendations, see A/HRC/22/8/Add.1, paras.99.9, 99.11, 99.19, 99.21, 99.68, 99.71, 99.78, 99.89, 99.94, 99.95, 99.103-99.111, 100.19, 100.20 and 100.22-100.27.  
 177 JS16, pp. 2 and 3.  
 178 IHRC-OU-Norman-Oklahoma, p. 6.  
 179 JS16, p. 12.
- 180 CIDH, Comisión Interamericana de Derechos Humanos, Situación de los derechos humanos en Guatemala: Diversidad, desigualdad y exclusion, OEA/Ser.L/V/II, 31 diciembre 2015.OEA/Ser.L/V/II, 31 diciembre 2015, p.224. Available at: <http://www.oas.org/es/cidh/informes/pdfs/guatemala2016.pdf>.  
 181 JS16, p. 3. See also: IHRC-OU-Norman-Oklahoma, p. 5.  
 182 AI, p. 7.  
 183 See A/HRC/22/8 para.100.25 (Norway).  
 184 JS16, p. 3 See also: IHRC-OU-Norman-Oklahoma, p. 5.  
 185 JS16, p. 5. See also: AI, pp. 4 and 5, and IHRC-OU-Norman-Oklahoma, p. 5.  
 186 See A/HRC/22/8 paras. 99.73 (Austria), 100.18 (Spain), 99.52 (Czechia), 99.53 (Norway), 100.14 (Australia), 99.76 (Iraq) and 100.15 (Switzerland).  
 187 JS16, p. 5. See also AI, pp. 4 and 5, and IHRC-OU-Norman-Oklahoma, p. 5.  
 188 For relevant recommendations, see A/HRC/22/8/Add.1, para. 99.67  
 189 AI, pp. 5 and 6. See also: PDH, p. 6.  
 190 AI, p. 6.  
 191 AI, p. 8.  
 192 See A/HRC/22/8 para.99.50 (Hungary).  
 193 GDP, p. 5.